Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 504

Artikel: Le "Label" de la Ligue sociale d'acheteurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une campagne électorale de notre présidente internationale

Sitôt rentrée des Etats-Unis, Mrs. Corbett Sitot rentree des Etats-Unis, Mrs. Corbett Ashby s'est trouvée en face de la nécessité de mener une nouvelle campagne électorale, le siège de sa circonscription de Hemel Hamp-stead devenant libre du fait de l'élévation à la pairie, à l'occasion du couronnement, du déouté conservateur titulaire de ce siège, Lord

Davidson.

Notre présidente a donc mené campagne avec sa vaillance accoutumée, bien que les chances de succès pour le parti libéral auquel elle appartient fussent plutôt minimes. De fait, c'est le candidat conservateur qui a été élu à Hemel Hampstead... en la personne de Lady Davidson, la femme du député démissionnaire. Cela aurait été une petite compensation à la déception que nous éprouvons toutes, qu'au moins une femme encore entrât à la Chambre des Communes, si Lady Davidson ne s'était hâtée de proclamer qu'elle n'est pas féministe!

Souhaitons donc, avec notre confrère, Jus Suffragü, que la prochaine fois que Mrs. Corbett Ashby posera sa candidature au Parlement, ce soit dans une circonscription où son parti ait vraiment des chances pour lui, l'échec qu'elle vient de subir étant uniquement un échec politique.

Les femmes et la Société des Nations

Le rôle des femmes à la dernière Conférence Internationale du Travail.

(Suite de la 1re page.)

II.

Des travaux si variés de la Conférence, trois questions intéressaient particulièrement les femmes, soit:

les « 40 heures » dans l'industrie du textile:

l'âge d'admission des enfants au tra-

vail;
une résolution présentée par Miss
Grace Abbott et son collègue de la délégation gouvernementale des EtatsUnis, M. McGrady, concernant le
travail des femmes en général.

1. On sait qu'une Convention introduisant
le principe des 40 heures dans l'industrie du
textile a été la seule de ce genre qu'ait adoptée la Conférence. Les pays qu'i la ratifieront
devront introduire une durée du travail qui,
en moveme. ne doit pas dépasser 40 heures devront introduire une durée du travail qui, en moyenne, ne doit pas dépasser 40 heures par semaine. Dans les industries où le travail doit nécessairement continuer sans interrup-tion jour et nuit, la moyenne peut atteindre 42 heures, et peut être calculée sur un nom-bre de semaines qui sera fixé dans chaque pays après consultation des organisations pro-fessionnelles. Il se peut donc que la durée hebdomadaire du travail dépasse 40 heures. En outre, la législation de chaque pays peut faire des exceptions pour certaines activités, faire des exceptions pour certaines activités, énumérées à l'article 5 de cette Convention. Pour le moment, les 40 heures ne sont donc pas prévues d'une façon très rigide: au con-

Les professions libérales en Suisse

Il est difficile d'estimer aujourd'hui quelles pour les femmes, les perspectives d'avenir les professions libérales. En effet, la crise générale du marché du travail a atteint plusieurs d'absorption est fort réduite. De ce fait, les femmes qui les exerçaient sont touchées aussi par femmes qui les exerçaient sont touchées aussi par les restrictions. En outre, cie et là se manifeste la tendance à mettre les femmes systématiquement de côté; on les élimine comme concurrentes possibles des postes pour lesquels, il y a peu d'années encore, elles auraient été prises en considération. On peut compter que cette situation se prolongera quelques années encore, probablement; mais il faut espérer qu'avec la fin de la concernité de la contra de la crise, le développement du travail féminin dans les professions libérales, développement interrompu par des conditions économiques anormales, reprendra sa marche en avant. Cet espoir se réa-lisera dans la mesure où nous pourrons maintenir le niveau actuel. La lutte contre toute limitation injuste doit donc être le mot d'ordre des femmes universitaires, aussi bien que des autres. Et la meilleure manière de lutter n'est pas de parler et de se plaindre, mais d'agir : toute femme doit faire preuve dans l'exercice de sa profession de capacités marquées: c'est ainsi qu'elle servira le mieux la cause des femmes.

Une autre tâche importante est de préparer dès maintenant une nouvelle génération qualifiée. Il

Carrières féminines la femme a une tâche à remplir dans la vie intellectuelle.

A côté de l'enseignement, profession par excel-A côté de l'enseignement, profession par excel-lence de la femme graduée d'une Université, c'est dans l'exercice de la médecine que les femmes ont gagné beaucoup de terrain au cours des dix dernières années. Dans les cantons de Berne et de Bâle-Ville, le nombre des femmes médecins atteint le 10 % environ de celui de leurs collègues masculins; dans le canton de Genève, le 11 %; et mêm le 15 % dans le canton de Zurich. Dans les cantons agricoles, le pourcentage est naturelle-ment beaucoup plus faible. Nombre de femmes se sont acquis une grande clientèle par la valeur et sont acquis une grande clientèle par la valeur et la sûreté de leur travail; elles aiment cette pro-fession si bien en harmonie avec la nature fémi-

En ce qui concerne ses perspectives d'avenir, on peut affirmer que des places d'assistantes s'obtiennent sans trop de peine; en revanche, les femmes ont plus de difficultés que les hommes à ob-tenir soit des places d'assistants en chirurgie, soit des postes où elles pourraient se préparer à se spécialiser comme médecins de femmes ou d'enfants. C'est surtout dans les sanatoria pour affections pulmonaires et dans les asiles d'aliénés que se présentent pour les femmes le plus de possibilités de travail. Les postes d'assistants sont souvent difficiles à repourvoir dans ces établissements, où le nombre élevé des malades nécessite relativement beaucoup de médecins internes, mais peu de raticiens spécialisés.

Il paraît plus difficile de se créer une clientèle particulière, et l'on ne peut guère, avant cinq années, compter sur un gain appréciable dans une ville importante. Le nombre croissant de personfaut écarter les incapables, mais encourager les ville importante. Le nombre croissant de person-jeunes filles bien douées en soulignant le fait qu'il nes affiliées aux caisses d'assurance-maladie con-leur faudra travailler dans des conditions diffi-tible aussi à diminuer les possibilités des die ciles, c'est vrai, mais en gardant la conviction que Il semble que le succès soit plus rapide dans de

plus petites localités, où la concurrence est moindre. Le développement du travail social peut aussi fournir un champ de travail fécond aux femmes médecins. Leur sens social, leur capacité d'adaptation, les rendent plus aptes que leurs collègues

masculins à occuper de pareils postes. En résumé, il ne faut pas craindre d rement aux jeunes filles pour lesquelles cette profession exerce un grand attrait, que, pour pou-voir sy consacrer, il faut posséder, en plus d'une excellente santé et de nerfs solides, un esprit de décision au-dessus de la moyenne, de l'indépendance et la maîtrise de soi.

Le nombre des femmes dentistes est, dans les grands cantons, environ cinq fois plus petit que celui des femmes médecins. Cependant, pour la ville de Zurich, par exemple, il atteint déjà le 10 % du nombre des dentistes du sexe masculin. Les perspectives d'avenir peuvent encore être con-sidérées comme bonnes; en particulier, les places d'assistantes de cliniques dentaires publiques et scolaires offrent des débouchés aux candidats des

Si l'on ouvre un cabinet dentaire à son compte, on peut compter sur un gain appréciable, et qui s'accroît plus rapidement que celui d'une femme médecin, ceci malgré la concurrence qui a beau-coup augmenté ces dernières années.

Cette carrière est riche en satisfactions dues dues non seulement à la bonne exécution technique du travail, mais encore à la confiance des clients qui est si nécessaire à toute activité médicale. D'autre part elle est fort astreignante, et ne peut être conseillée qu'aux jeunes filles qui ont une bonne santé, des nerfs solides, beaucoup d'adresse manuelle et qui ne manquent pas d'en-

(A suivre.)

M. BIEDER.

traire, des exceptions beaucoup plus larges que pour la Convention de Washington sur les 48 heures sont admises. Comme nous l'a-vons déjà signalé. l'année dernière, nous crai-gnons que le système de travail par équipes, si funeste à la vie de famille et à la vie des ouvriers, ne se répande davantage, si ment la législation mondiale raccourcit ment la legislation montaile raccouract tou-jours plus, d'une façon ou d'une autre, la du-rée du travail. Nous craignons en outre que la mécanisation des procédés de travail, qui a pris un essor formidable après l'introduction presque générale des 48 heures, ne tarde pas à expulser un plus grand nombre d'êtres hu-mains du champ du travail. C'est pourquoi pous n'ivoss ross un salure de bon crour

mans du champ du travail. Cest pourquoi nous n'avons pas pu saluer de bon cœur l'adoption de cette Convention.

2. L'àge d'admission des enfants au travail a été fixé pour deux Conventions déjà existantes (travaux industriels et travaux non industriels) à 15 ans. L'àge minimum pour le travail maritime ayant déjà été porté dans une travail maritime ayant déja êté porte dans une Conférence antérieure à 15 ans, il ne reste plus maintenant que le travail agricole, où l'âge minimum est toujours de 14 ans. Cette revision correspond entièrement à un projet de loi que le Conseil fédéral a soumis aux Chambres avec un message, le 11 mai de cette année. Malheureusement, la limite n'est pas aussi élevée dans beaucoup de pays et, comme les deux Conventions ne laissent pas à bien des pays industrialisés assez de latitude pour statuer sur certaines exceptions, nous craignons que les Conventions revisées ne soient pas ratifiées par la majorité des pays. La Convention de 1932 sur les travaux non industriels a réuni jusqu'à présent six ratifications seulement. Il est évident que, pour cette dernière Convention, les difficultés de ratification proviennent en partie du champ d'application très étendu (inclusion du service domestique) et de la réglementation trop détaillée et trop rigide des travaux faciles qui sont permis avant l'âge de 15 ans; mais le fait que l'âge minimum est maintenant élevé et aussi élevée dans beaucoup de pays et, comme que l'âge minimum est maintenant élevé et fixé à 15 ans rendra la ratification d'autant plus difficile.

plus difficile.

3. Dans son premier compte-rendu provisoire, la Conférence fut informée du projet de résolution de la délégation gouvernementale des Etats-Unis, résolution qui, dans ses considérants, appuie sur le fait que l'intérêt de la société demande un traitement égal de la femme en ce qui concerne sa situation économique et surfout ses conditions d'amploi femme en ce qui concerne sa situation économique et surtout ses conditions d'emploi. Cette résolution prie le Conseil d'administration de soumettre à l'attention de tous les gouvernements, en vue de leur transformation en loi et de leur réalisation, plusieurs formes de ce principe d'égalité des deux sexes. Rédigée dans des termes tout à fait généraux, elle n'a pu susciter d'opposition, d'autant moins que l'Organisation internationale du travail, par sa constitution et par ses travaux antérieurs, a toujours combattu une exploitravan, par sa constitution et par ses travatur antérieurs, a toujours combattu une exploitation spéciale de la femme. Le 21 juin, Miss Grace Abbott monta à la tribune pour motiver cette résolution. Nous recommandons à nos lectrices la lecture de ses paroles claires et courageuses. Il ressort de son exposé que l'oratrice considère l'égalité des droits sociaux de politiques comme la pramière condition l'orartee consider l'égante des droits sociative d'une égalité de condition économique. Un délégué du gouvernement cubain appuya ce point de vue en expliquant que, dans son pays, la femme a le droit de vote, et qu'elle est représentée au Congrès. Cette résolution fut adoptée sans aucune opposition le même iour.

Les années ont passé; la guerre, les périodes de crise de l'après-guerre ont modifié nombre des demandes formulées, il y a un quart de siècle, des demandes formulées, il y a un quart de siecle, par la Ligue sociale d'Acheteurs à ses débuts, les conditions économiques ont été transformées du tout au tout, — et voici qu'après deux ans d'études, ce Label, auquel nous ne songions plus, apparaît tout à coup sur le marché du travail, nous rappelant le désir si net de ses premiers partisans de marquer d'un signe à part la marchandise dout, notre conscience sociale ne nous reprochera pas l'achat. C'est donc très joyeuse-ment que nous le saluons, le recommandant chaudement à nos lectrices — puisque les femmes sont les acheteuses par excellence, et les assurant qu'il est tout aussi nécessaire dans certaines industries qu'au temps de Mme Pieczynska, puisqu'il est encore des ouvrières à domicile qui gagnent, com-me avant la guerre, 10 centimes l'heure! Il leur donnera de plus la certitude que les maisons qui l'affichent sont des maisons suisses, recomman-

dables aussi bien du point de vue professionnel et technique que du point de vue social, et qu'ainsi il ne servira jamais à couvrir de la camelote. Quoi de plus précieux en ces temps de vie chère et difficile? Bon succès donc au Label de la L.S.A., et ceci de la part de toutes celles qui ont appris à ré-



Il y a plus de cinquante ans que l'on en parle, et nous nous souvenons bien, pour avoir collaboré plus ou moins directement à cette partie de son activité, de l'intérêt que portait Mme Pieczynska et ses collègues, tels Aug. de Morsier et Camille et ses collègies, tels Aug. de Morsier et Cammie Vidart, à la création par la Ligue sociale d'Ache-teurs d'une marque de fabrique, comme il en existait déjà dans d'autres pays, et qui garantirait à l'acheteur soucieux de ses responsabilités so-ciales que le produit acheté par lui était fabri-que dans des conditions normales de travail et de salaire.

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux

Jusqu'à la fondation de ce groupement en 1935, les travailleurs sociaux vaudois avaient agi isolé-ment, alors qu'il existait déjà divers groupes cantonaux, tels que l'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'études sociales de Zurich, celle des travailleurs sociaux de cette même ville, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole sociale de tion des anciennes élèves de l'École sociale de Genève, les Associations respectives de travailleuses sociales de Bâle et de Berne, et celle des travailleuses sociales catholiques, řéunissant en majeure partie d'anciennes élèves de l'École sociale de Lucerne, et enfin, le Volksdienst.

Toutes ces organisations ont des déléguées au-

près du Comité suisse des Associations de T. S., Comité dont le but est de leur faciliter les rap-ports entre eux et de les représenter auprès du Secrétariat international, actuellement à Prague, sous la présidence d'une des personnalités les plus distinguées d'Eurone dans ce domaine, Mle Alice Mazarykowa. Le Comité suisse, composé d'une dizaine de

membres, a été fondé en 1933. Ses frais de secré-tariat sont supportés jusqu'ici par l'Association zurichoise, et il a pour présidente et secrétaire Mies Emmi Bloch, rédactrice de notre confrère, le Frauenblatt, et Dora Escher. Il n'a ni statuts, ni cotisations, ni même de bureau. M¹le Bloch convoque ses collègues de deux à quatre fois l'an. Ce Comité a fait beaucoup de propagande pour la Conférence de Londres (juillet 1936); il est

pas prevues d'une façon très rigide: au consoulève avec le rugissement terrifiant du rhinocéros... un lion lui part littéralement sous les pieds et disparait d'un bond comme une trainée jaune... C'est l'expérience journalière!

Les éléphants, ses chers éléphants, frappent la courageuse jeune fille « par leur extraordinaire séduction ». La façon dont ils sont là, interdits et inquiets quand on les surprend dans la béatitude de la digestion, un peu somnolents et en paix avec la création tout entière, clignant des yeux dans une sorte d'énorme et muette patience, la remplissait d'un désir insensé de courir jusqu'à eux et d'essayer de tout leur expliquer.

Un soir, il y eut concours de rugissements. C'est-à-dire que Vivienne de Watteville s'amusant à rugir dans un bidon de pétrole vide, deux lions s'approchérent du seuil de sa tente jusqu'à trente-sept pas exactement d'elle, et se mirent à rugir ensemble au point que l'air en tremblait. « Je ne crois pas qu'ils étaient en colère, nous explique la jeune fille; leur attitude à mon égard était celle al'un joyeux amusement, et avec l'aimable condescendance des professionnels, ils me montraient comment il fallait s'y prendre. » Ils se rapprochèrent encore, et elle dut tirer un coup de fusil en l'air pour les effrayer. Pendant conconert, une lionne rôdait autour du gardemanger — un mouton fraichement tué suspendu à la fourche d'un arbre, au-dessus de la tente de la cuisine. Grimpant à l'arbre, elle emporta le mouton.

Quatre éléphants paisibles sous les arbres. Dès qu'ils sentent l'odeur humaine qu'ils crai-

Quatre éléphants paisibles sous les arbres. Dès qu'ils sentent l'odeur humaine qu'ils crai-gnent et détestent, ils chargent comme des

bêtes féroces. La sécurité de qui prétend les observer ou les filmer dépend de remous de l'air presque insensibles. « Il y avait une fois, raconte un des porteurs, un éléphant qui s'empara d'un indigène de la Somalie et le souleva avec sa trompe pour bien l'examiner. Chaque fois qu'il le balançait dans l'air. le Somali demandait grâce; tant qu'à la fin, l'éléphant le posa doucement par terre et s'en alla. » alla

Nous rappelons que nos collaboratrices expriment en toute liberté leur opinion, sans engager en rien pour cela celle de notre journal.

 (Réd.)

L'exploratrice se familiarisa très bien avec les éléphants; elle avait l'impression que, si les éléphants; elle avait l'impression que, si elle les avait pu voir chaque jour pendant une année, ils auraient fini par venir manger, dans sa main. Quoi qu'il en soit de la mansuétude des éléphants de bonne humeur, elle quitta la région et boisée qu'ils affectionnent pour faire de l'alpinisme. Très haut sur la montagne, elle élut domicile dans un refuge, par advance agent conferteble, i'v instella regent une cabane assez confortable, s'y installa pour quelques mois, y affronta la solitude complète puisqu'elle avait renvoyé son escorte, y souf-frit des froids et des dangers des ascensions, échappa à grand'peine à un terrible incen-e de la brousse.

Dix mois s'étaient écoulés quand Vivienne de Watteville revint en pays civilisé. Elle quitta l'Afrique orientale, le cœur bien lourd. Son mot de la fin: « La vie est une glorieuse expérience, et la mort la grande aventure, où les brumes se lèveront enfin assez longtemps pour nous permettre de tout voir dans une absolue clarté. »

IEANNÉ VUILLIOMENET.

¹ Ajoutons qu'en février 1936 un groupement analogue s'est constitué à Genève, auquel le Mou-vement a été heureitux d'ouvrir ses colonnes — comme d'ailleurs il le ferait avec le plus grand plaisir pour les autres organisations mentionnées ci-dessus. (Réd.)